

Strasbourg, le 1^{er} juillet 2026

Abandon de la réforme de l'ADEME : une victoire pour les territoires et la transition écologique

L'Eurométropole de Strasbourg se réjouit de l'abandon par le Gouvernement du projet de réforme de l'Agence de la transition écologique (ADEME), qui prévoyait notamment le transfert d'une partie de ses effectifs régionaux sous l'autorité des préfets.

Cette décision constitue une victoire pour les territoires, les collectivités et l'ensemble des acteurs mobilisés en faveur d'une transition écologique ambitieuse et décentralisée. Elle témoigne de la capacité des élus locaux, des partenaires institutionnels, du monde associatif et des professionnels de la transition écologique à faire entendre une voix commune.

Le 29 mai 2026, le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg avait adopté à l'unanimité une motion « pour le maintien de l'ADEME au service des territoires », réaffirmant le rôle essentiel de l'agence dans l'accompagnement des collectivités face aux défis climatiques, énergétiques et environnementaux.

L'ADEME est un partenaire indispensable des collectivités territoriales. Son expertise, son ingénierie et son accompagnement permettent de faire émerger et de concrétiser de nombreux projets en matière de rénovation énergétique, d'économie circulaire, de qualité de l'air, de prévention des déchets, de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

Catherine Trautmann, Maire de Strasbourg et Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, et Chantal Cutajar, Vice-présidente de l'Eurométropole en charge de la transition écologique, du développement durable et de la santé environnementale, saluent cette décision.

« Nous nous réjouissons que le Gouvernement ait renoncé à cette réforme, qui aurait fragilisé un acteur essentiel de la transition écologique. Cette décision conforte le rôle central de l'ADEME aux côtés des collectivités territoriales. Elle montre que le dialogue avec les territoires et la mobilisation des élus peuvent être entendus. Plus que jamais, la réussite de la transition écologique passe par une coopération de confiance entre l'État et les collectivités, au plus près des besoins des habitantes et des habitants. C'est par cette coopération que nous engagerons les grands enjeux écologiques et climat de ce mandat (service public de l'énergie, production d'ENR, plan climat, mobilités...). »



Si cette décision marque une étape importante, l'Eurométropole de Strasbourg restera pleinement mobilisée pour que les moyens humains, techniques et financiers de l'ADEME soient durablement préservés et renforcés.

Face à l'urgence climatique, les collectivités ont besoin d'un partenaire solide, stable et doté des capacités nécessaires pour accompagner les territoires dans leurs projets de transition écologique.

